



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 17 SEPTEMBRE 2019

OBJET : GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA PASSATION DU MARCHÉ DE TRAVAUX DE LA RUE GEORGES LASSALLE CONSTITUÉ PAR LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PAYS BASQUE, LE SYDEC ET LES VILLES DE TARNOS ET BOUCAU

L'an deux mille dix-neuf, le dix-sept septembre, à vingt heures. Le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur LESPADÉ, Maire.

PRÉSENTS

M. LESPADÉ, Mme NOGARO, M. PERRET, Mme DUFAU, M. DUBERT, Mme DUPRÉ, M. HERVELIN, Mme BAULON, M. GONZALES, M. LAPEBIE, Mme DESTOUESSE, Mme BIRLES, M. LAURENT, Mme CORRIHONS, M. LECERF, Mme MOUNIER, M. SALLABERRY, Mme PICAT, M. COUTIER, M. GARANS, Mme SAINT-AUBIN, Mme BISBAU, M. SAUBIETTE, M. ROBLES, Mme DELAVENNE, M. CLAVERIE

ABSENTS EXCUSÉS REPRÉSENTÉS

M. DUBUS	procuration à	M. DUBERT
Mme CAMBRONERO	procuration à	M. GONZALES
Mme PERIMONY-BENASSY	procuration à	Mme DESTOUESSE
M. AJA	procuration à	Mme NOGARO
Mme FAURE	procuration à	M. ROBLES

ABSENTS EXCUSÉS

Mme MONTAUCET

ABSENTS :

M. POULAERT

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Mme NOGARO

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 26

Nombre de pouvoirs: 5

Nombre de votants : 31



2019-09-104-DR/CP - GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA PASSATION DU MARCHÉ DE TRAVAUX DE LA RUE GEORGES LASSALLE CONSTITUÉ PAR LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAYS BASQUE, LE SYDEC ET LES VILLES DE TARNOS ET BOUCAU

Monsieur le Maire expose,

La rue Georges Lassalle fixe, sur une partie de son linéaire, la limite communale et départementale entre les communes de Boucau et de Tarnos.

Dans le cadre des compétences Assainissement et Eau potable, cette rue délimite également le territoire de la Communauté d'Agglomération Pays Basque (CAPB) de celui du Syndicat d'Équipement des Communes des Landes (SYDEC).

Plusieurs études et diagnostics réalisés ces dernières années ont mis en évidence la nécessité de réaliser des travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement des eaux usées et du réseau d'eau potable. Une convention de co-maîtrise d'ouvrage concernant le renouvellement des canalisations d'eaux usées et la pose d'une nouvelle canalisation d'eau potable rue Georges Lassalle a été signée entre ces deux parties le 11 avril 2019.

Par ailleurs, les communes de Boucau et de Tarnos, maîtres d'ouvrage de la voirie sur le périmètre du projet, ont programmé la réalisation du réseau de collecte des eaux pluviales dans le cadre des aménagements de voirie.

Les travaux sur les réseaux d'eaux usées et d'adduction d'eau potable portés par la CAPB en co-maîtrise d'ouvrage avec le SYDEC, et les travaux sur les réseaux d'eaux pluviales portés par les communes de Boucau et de Tarnos, étant programmés conjointement et sur le même périmètre géographique, la mise en place d'un groupement de commandes en vue de la passation d'un marché de travaux relatif à la fourniture et la pose des réseaux humides (Eaux Usées, Eaux Potables, Eaux pluviales) apparaît opportune. En effet, cette opération de mutualisation permettrait :

- de massifier les besoins lors de la consultation de travaux afin d'obtenir le meilleur prix auprès des entreprises de terrassement et de pose qui interviendront lors de la réalisation des tranchées et l'enfouissement des réseaux humides,
- de s'assurer d'une meilleure coordination entre les différents acteurs de ces deux opérations, en garantissant un planning de consultation conjoint et une intervention coordonnée des différentes entreprises de travaux,
- de garantir une meilleure sécurité de chantier durant les travaux qui seront réalisés par une même entreprise et ainsi d'éviter les problèmes de co-activité dans un même périmètre restreint.

Il est donc proposé de créer par convention un groupement de commandes constitué par la co-maîtrise d'ouvrage Communauté d'Agglomération Pays Basque / Syndicat d'Équipement des Communes des Landes et les communes de Boucau et de Tarnos pour la passation de la consultation travaux.

Celle-ci devra faire l'objet d'une délibération de chacun des membres et d'une signature de la convention constitutive, avant de pouvoir lancer la consultation des entreprises.



Cette démarche permettra aux membres du groupement de passer un marché avec une ou plusieurs entreprises de pose de réseaux humides.

Le projet de convention ci-annexé fixe l'objet, les missions et les modalités de suivi de l'opération, sachant que la Communauté d'Agglomération Pays Basque y est désignée comme coordonnateur opérationnel pour la passation des marchés, jusqu'à l'achèvement de la période de référé contractuel.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu son Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 2121-29,

Vu le Code de la Commande Publique et notamment les articles L2113-6, L2113-7 relatifs au groupements de commandes

Vu la convention constitutive du groupement,

DELIBERE

DECIDE d'adhérer au groupement de commandes constitué par la co-maitrise d'ouvrage Communauté d'Agglomération Pays Basque / SYDEC et les Villes de Tarnos et Boucau pour la passation du marché de travaux concernant la rue Georges Lassalle,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention relative à la constitution du groupement de commandes

Vote: 31

Pour: 31

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

(suivent les signatures)

Pour extrait certifié conforme

Tarnos, le 18 Septembre 2019

Le Maire

